

Image not found or type unknown



Contestation auprès huissier

Par **malmsteen**, le **20/01/2014** à **09:39**

Bonjour,rnrnUn artisan me met en demeure de payer via un huissier une facture de 300 € pour un travail de peinture réalisé à mon domicile.rnrnJe précise que cette intervention a été faite dans le cadre d'une malfaçon qu'il avait reconnu. Je n'ai jamais signé de devis ni de facture.rnCe n'est qu'après son passage que j'ai reçu sa facture. rnrnQue dois-je répondre à l'huissier ?rnrnMerci